



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent onzième session  
Point 6.2 de l'ordre du jour provisoire

EB111/INF.DOC./4  
11 décembre 2002

---

## Recettes diverses 2002-2003

### Rapport du Secrétariat

1. L'objet du présent document est d'informer le Conseil des projections actuelles concernant les recettes diverses disponibles pour financer le budget ordinaire pour 2002-2003.
2. La Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé l'utilisation d'une somme s'élevant au plus à US \$52 153 017 prélevée sur le compte des recettes diverses<sup>1</sup> afin de financer le budget ordinaire pour l'exercice 2002-2003. Ce montant comprenait :
  - US \$16 000 000, au titre de la résolution WHA54.20, pour couvrir le risque de change, le financement du fonds immobilier et le plan d'incitation financière ;
  - US \$36 153 017, au titre de la résolution WHA54.17, afin d'alléger la contribution des 82 Membres dont la contribution pour l'exercice 2002-2003 avait augmenté par rapport à leur contribution pour 2000-2001.
3. Le montant disponible au titre des recettes diverses à cette date était estimé à quelque US \$35,0 millions (voir annexe), d'où un déficit pour le financement du budget ordinaire pour 2002-2003 légèrement supérieur à US \$17,0 millions.
4. Afin de réduire ce déficit, le Directeur général a demandé aux Etats Membres qui devaient bénéficier de l'utilisation des recettes diverses pour compléter les montants dus au titre de leur contribution pour 2002-2003 en vertu de la résolution WHA54.17 de renoncer à cet allègement. Huit Etats Membres ont jusqu'ici répondu favorablement ou ont proposé de le faire, ce qui réduirait le montant total des recettes diverses nécessaires de US \$5,5 millions.
5. Une étude préliminaire des dépenses estimées au titre de l'application de la résolution WHA54.20 a montré que le montant total nécessaire en 2002-2003 pourrait être inférieur de quelque US \$6,0 millions aux US \$16,0 millions prévus.

---

<sup>1</sup> Conformément au Règlement financier révisé, le compte des recettes diverses est devenu opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

6. Un examen des recettes diverses disponibles pour 2002-2003 a permis d'en estimer le montant à US \$36,5 millions (voir annexe), soit US \$1,5 million de plus que l'estimation originale de US \$35,0 millions.

7. Compte tenu de la réduction effective de US \$5,5 millions du montant nécessaire pour compléter les contributions pour 2002-2003 et de la réduction prévue de US \$6,0 millions du montant requis au titre de la résolution WHA54.20, le montant total des recettes diverses nécessaires pour financer le budget ordinaire pour 2002-2003 s'établit désormais selon les prévisions à US \$40,5 millions. Par conséquent, compte tenu de l'augmentation du montant des recettes diverses disponibles pour 2002-2003, chiffrées à US \$36,5 millions selon les estimations révisées, l'augmentation du déficit s'établit désormais à US \$4,0 millions, contre une première estimation de US \$17,0 millions.

8. Le Directeur général continuera d'examiner les estimations relatives aux recettes diverses disponibles. Conformément au paragraphe 5.4 du Règlement financier, en cas de déficit des recettes diverses pour 2002-2003, le Directeur général examinera « les plans d'exécution du budget ordinaire afin d'apporter les éventuels ajustements nécessaires ».

## ANNEXE

## RECETTES DIVERSES ESTIMEES POUR 2002-2003

	<b>Estimation révisée</b>	<b>Estimation première</b>
	US \$ (millions)	US \$ (millions)
Solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 2001 viré aux recettes diverses le 1 <sup>er</sup> janvier 2002	22,0 <sup>a</sup>	12,0
Montant des économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés au 31 décembre 2001 <sup>b</sup> disponible en 2002-2003	6,0	10,0
Revenus d'intérêts en 2002-2003 <sup>c</sup>	6,0	12,5
Postes divers	2,5	0,5
<b>Total disponible</b>	<b>36,5</b>	<b>35,0</b>

<sup>a</sup> Ce chiffre est désormais définitif.

<sup>b</sup> Le montant des économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés a été réduit à la suite de la mise en place du Règlement financier et des Règles de Gestion financière révisés. On prévoit que les économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés demeureront à un niveau inférieur à celui des exercices précédents.

<sup>c</sup> Le montant estimé des revenus d'intérêts en 2002-2003 a été réduit compte tenu de la baisse importante des taux d'intérêt, principalement aux Etats-Unis d'Amérique.

= = =